

CHŒUR MÉLODIA

Livret d'Accueil

Vous venez d'être accueilli(e), après audition, dans le CHŒUR MÉLODIA.

Le CHŒUR MÉLODIA, né en 1974 et dirigé par Evelyne SCHWAB est hébergé depuis 1986 par le Conservatoire à Rayonnement Départemental (C.R.D.) d'Aulnay-sous-Bois.

Son but est de permettre à ceux qui le souhaitent de chanter en ensemble, de progresser dans la technique vocale et d'avoir le plaisir d'offrir en concert de grandes œuvres avec orchestre.

Tant pour ses progrès personnels que pour ceux du chœur, chaque choriste s'engage à assister :

- aux répétitions hebdomadaires (le lundi de 19h 45 à 21h 45 sauf pendant les vacances scolaires),

- aux week-ends de travail (4 ou 5 par an), le samedi et/ou le dimanche après-midi,

et à participer aux concerts et aux répétitions supplémentaires jugées nécessaires par le chef de chœur.

Les choristes sont sollicités pour aider à la préparation logistique des concerts.

L'assiduité est une condition importante de réussite.

En cas d'absence prévisible, il est d'usage de prévenir le chef de chœur par Email :

eve.schwab75@gmail.com.

STRUCTURE

Le CHŒUR MÉLODIA est juridiquement constitué sous la forme d'une association Loi 1901.

Les choristes sont obligatoirement membres de l'association. Ils sont tenus à cet effet de régler une cotisation annuelle, par chèque à l'ordre de « CHŒUR MÉLODIA », dont le montant est décidé par l'assemblée générale annuelle. Cette cotisation permet essentiellement d'organiser des concerts (musiciens, solistes, location des églises...). Certains concerts ont lieu à Aulnay-sous-Bois et engagent peu de frais. D'autres, souvent extérieurs à Aulnay-sous-Bois, sont entièrement montés et financés par l'Association. Le budget prévisible est alors tel qu'il sera demandé à chacun, à cette occasion, d'acheter un nombre minimum de places (de 3 à 5).

Le conseil d'administration, élu par les choristes, gère les activités du chœur sur les propositions musicales d'Evelyne SCHWAB.

Le conservatoire d'Aulnay-sous-Bois participe au fonctionnement du groupe en matière de personnel (accompagnatrice pour les répétitions du lundi), mise à disposition de locaux, d'instruments et de matériel.

Les activités diverses (répétitions, déplacements éventuels, concerts...) sont sous la responsabilité de MÉLODIA. Une assurance est prévue à cet effet.

À SAVOIR

Chef de chœur : Evelyne SCHWAB
Pianiste : Martine NEUMAYER
Président de l'association : Jean-Pierre CABANACH

Le chœur a un site sur Internet : **www.choeurmelodia.org**
On y trouve l'historique, les renseignements pratiques, le calendrier des répétitions, les concerts passés et prévus.....

Le domaine réservé vous sera accessible avec le mot de passe communiqué lors de votre inscription et qui doit rester confidentiel (compte-rendu des réunions, contacts...). Les choristes n'ayant pas Internet penseront à se renseigner autour d'eux.

Droit à l'image : MÉLODIA se réserve en exclusivité les droits de toute diffusion le concernant sur les réseaux sociaux.

Les partitions, commandées en nombre par le chœur, sont achetées par les choristes et restent leur propriété.

La participation à un chœur demande un investissement personnel. Les progrès collectifs seront d'autant plus manifestes que chaque choriste aura travaillé sa partition. La plupart des morceaux peuvent être étudiés grâce à des fichiers-audio disponibles sur le site et mis en place pour chaque œuvre.

Le chef de chœur est seul juge du maintien d'un choriste dans le chœur.

MÉLODIA est bien sûr un espace de musique, mais aussi de convivialité. Le travail, lors des répétitions, est dense et limité par le temps ; c'est pourquoi des dîners sont organisés régulièrement dans des locaux mis à disposition par la Mairie d'Aulnay-sous-Bois, et permettent de mieux faire connaissance.

Tenue habituelle de concert :

Femmes : jupe longue (aux chevilles) noire ou pantalon noir, haut noir à manches longues ;

Hommes : costume noir, chemise blanche et nœud papillon noir, ou chemise noire, selon les circonstances.

Pour tous : chaussettes noires, bas ou collants noirs, chaussures noires

Novembre 2016